

N°39

ETAT CIVIL :

DECES :

MME Angéla Célestine ROUSSEL née EYRAUD inhumée le 09 janvier 2025 à Auteyrac.
Mme Jeanne DUNIS décédée le 08 janvier et inhumée le 10 janvier 2025 au cimetière de Vissac.

NAISSANCE :

Alan LAURENT de Curmilhac haut né le 17 janvier 2025.

BIBLIOTHEQUE :



Des panneaux indiquent désormais la bibliothèque municipale située à la salle des associations dans le bâtiment de la mairie à Lachaud. Pour rappel, la bibliothèque

municipale propose gratuitement le prêt de livres divers et variés (romans pour les adultes, albums pour enfants, documentaires...).

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi après-midi de 14h00 à 17h00.

INFOS : REDEVANCES EAU 2025:



La loi de finances pour 2024 a introduit une réforme des 3 redevances principales des agences et office de l'eau qui sont les redevances pollution domestique, modernisation des réseaux de collecte et prélèvement. Cette réforme se traduit par la suppression des redevances pour « pollution d'origine domestique » et « modernisation des réseaux » de collecte, remplacées par :

- Une redevance consommation d'eau potable due par les abonnés au service public de l'eau.
- 2 redevances pour « performance des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif » dues par les collectivités organisatrices de la distribution de l'eau potable et du traitement des eaux usées.

TAXES AGENCE DE L'EAU

AU 01/01/2025

EAU :

Consommation en eau potable (sauf activité d'élevage si compteur spécifique)	0,33 €/m ³
Performance des réseaux d'eau potable (tous les abonnés) (taux 0,10 x coef 0,20)	0,02 €/m ³
Prélèvement sur la ressource en eau (tous les abonnés)	0,0331 €/m ³
TOTAL EAU	0,3831 €/m³

TVA 5,5% applicable sur les 3 redevances

Pour une facture de 120 m³ à partir du 1^{er} janvier 2025 : 45,97 € HT

En 2024 une facture de 120 m³ (redevance pollution domestique 0,23 €/m³) : 27,60 € HT

Donc + 18,37 HT = 19,38 TTC en 2025 sur une facture de 120 m³

ASSAINISSEMENT :

Performance des réseaux d'assainissement collectif (taux 0,28 x coef 0,30) 0,084 €/m³

En 2024 la redevance Modernisation des réseaux était de 0,16 €/m³ sans TVA applicable

Pour une facture de 120 m³ (redevance modernisation des réseaux) : 19,20 € TTC

En 2025 : performance des réseaux d'assainissement collectif 120 m³ = 10.08 HT/ 11.09 TTC

Donc – 8,11 euros en 2025 sur une facture de 120 m³

A compter de 2026, les coefficients des redevances Performances des réseaux d'eau potable et performances des réseaux d'assainissement seront actualisés pour chaque collectivité ou commune selon la déclaration SISPEA 2024.

- **Calendrier de déploiement progressif des nouvelles redevances**

Année civile	Actions de déploiement		
2024	Vote par les instances de bassin des taux de l'année 2025 avec une publication avant le 31/10/2024		
	Factures d'eau	Déclaration	Paiement / Reversement
2025	Application des nouvelles redevances	Redevances de l'ancien système (sur l'année d'activité 2024)	Solde des redevances de l'année d'activité 2024 Acomptes de la redevance sur la consommation d'eau potable 2025
2026		Nouvelles redevances avec modulation forfaitaire pour les redevances pour la performance des réseaux (situation optimale pour les SPEA)	Reversement de la redevance sur la consommation d'eau potable (sommes encaissées) selon des modalités d'acompte et de solde
2027		Nouvelles redevances avec modulation réelle pour les redevances pour la performance des réseaux (situation réelle)	Paiement des redevances pour performances

VOEUX DE LA MUNICIPALITE :





Le dimanche 19 janvier a eu lieu la cérémonie des vœux 2025 de la municipalité. Mme le Maire, Michèle MALFANT, a présenté l'état civil de l'année 2024 et a exposé les différents travaux à venir (changement des fenêtres et volets des appartements communaux, réfection du four de Lachaud, réparation de la fontaine de Lachaud, enfouissement des lignes à Curmilhac Bas). Cette après-midi s'est terminée par la dégustation de la galette préparée par Philippe et Thierry, nos deux cuisiniers dévoués.

LE SOU DE L'ECOLE :



Dimanche 12 janvier, a eu lieu le concours de belote du Sou des écoles. Dans une ambiance conviviale, pas moins d'une soixantaine de doublettes sont venues jouer. Tombola et panier garni ont également rythmé l'après-midi. Vin chaud et pâtisseries ont régalé les papilles des participants.

Les gagnants de la tombola: une séance photo chez Ana Raducanu gagnée par Tort Mireille et tracteur à Pédale gagné par Masse Nathan.



ASSOCIATION ARTS ET CULTURE :



Mardi 28 janvier 2025, l'après-midi, 10 personnes se sont rassemblées à la salle des fêtes de Lachaud pour un atelier cuisine animé par Philippe. Les participants ont préparé des cookies. Le prochain cours aura lieu dans quelques semaines.



MANIFESTATIONS A VENIR :



L'association Lachaud Pétanque organise à la salle des fêtes de Lachaud :

- Concours de belote le dimanche 9 février 2025 à 14h30.
- -Concours de tarot le samedi 15 février à 14h30.

MANIFESTATION CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE :



Argumentaire contre la fermeture d'une classe sur le RPI de Siaugues-Vissac/Auteyrac.

- L'éducation nationale a vanté aux communes l'intérêt de la formation d'un RPI en 2017.
- Intérêt pour les élèves car moins de niveau par classe et les parents sont satisfaits
- Intérêt pour les communes car les seuils de fermeture sont avantageux dans le cadre d'un RPI

Mais pas dans notre cas : 3 classes à siaugues + 1 à Vissac-Auteyrac en effet le seuil de fermeture de la 4eme classe du RPI est de 70 élèves alors que si les communes dénoncent le RPI d'un commun accord et reviennent ainsi à la situation initiale qui consiste à scolariser chacun ses élèves le seuil de fermeture de la 3ème classe à Siaugues serait de 51 élèves et celui de la classe unique de Vissac-Auteyrac est de 10 élèves soit un total de 61 élèves bien au-dessous du nombre d'élèves attendus (66 sans compter les TPS) et du seuil des 70 indiqué ci-dessus

Une fermeture serait difficile à comprendre autant comptablement qu'au niveau de la qualité des conditions d'enseignement proposées aux élèves.



GREVE DU RPI SIAUGUES LACHAUD :



Lundi 10 février 2025 à 09h00, devant l'école de Lachaud, est organisée une manifestation pour soutenir notre RPI (regroupement pédagogique

intercommunal) et ses emplois (enseignants, Atsem, personnels communaux, cantine). Nous vous attendons nombreux pour démontrer votre attachement à nos écoles et que nos enfants continuent à avoir un enseignement de qualité, comme prévu dans la structure RPI.

Merci de votre engagement aux côtés de l'école.



Une pétition en ligne a été lancée par les parents d'élèves pour dire NON à cette suppression de poste :

<https://www.change.org/RPIsiauguesVissac-Auteyrac>

Mairie ouverte au public les mardis et jeudis de 14h à 17h.

Pour recevoir l'actu par mail : Adresser votre demande à la mairie : mairie-vissac-auteyrac@orange.fr

Ou par tél : 04 71 74 21 03

